



Bali : Ce fut un premier succès vers un nouveau régime climatique post 2012

La feuille de route adoptée à Bali par les différentes parties à la CCNUCC fut un succès pour l'avenir du climat planétaire. Elle a assuré déjà quatre points importants :

- une garantie au delà de 2012 de la continuité de la dynamique initiée dès 2005 avec l'entrée en vigueur du PK ;
- le retour des EUA à la table des négociations avec des engagements non encore quantitatifs mais déjà qualitatifs ;
- un engagement d'un type nouveau de pays émergents comme la Chine et l'Inde pour contenir leurs émissions en GES au delà de 2013 ;
- une prise en considération de l'aspect adaptation au même niveau que l'aspect atténuation au niveau du plan d'action climat futur.

Après cette feuille de route, on attend maintenant le plan d'action Climat post 2012, qui devra être finalisé et prêt fin 2009. Le groupe spécial de travail mis en place par la CdP13 prévoit pour cela 4 réunions en 2008 et des travaux selon 4 axes : Atténuation, Adaptation, Transferts des technologies Nord-Sud et Financements de ces politiques. L'espoir est de retour après Bali.

UE : Propositions concernant l'utilisation des crédits Kyoto pour 2020

Un point important pour l'avenir des crédits carbone du PK est discuté actuellement au niveau de la Commission Européenne. Il s'agit, pour les 27 pays européens, du niveau possible d'utilisation des crédits Kyoto pour tenir leurs engagements prévus pour 2020 : 20% (30%) d'émissions en GES de moins que celles de 1990.

Selon Point Carbon, un document en cours d'analyse au sein de cette commission montre l'intention de l'Europe de considérer le recours aux crédits Kyoto comme étant un élément supplémentaire à un effort de base qui doit être domestique.

La Commission proposerait que si les 20 % (30 %) de réduction sont adoptées, les pays pourront recourir aux crédits Kyoto pour un maximum de 3 % (7 %) de leurs émissions de 2005. En tout état de cause, les crédits Kyoto ne doivent pas représenter plus de 25 % de l'effort de réduction demandé à ces pays. Il serait aussi proposé que les crédits MDP-MOC de projets émis en 2008-2012 puissent être utilisés pour remplir les engagements pris jusqu' à 2020. À suivre...

MDP : Des centrales à charbon qui émettent 200g de CO₂ en moins par KWh produit !

Le charbon reste un combustible à forte émission en GES. En effet, une centrale à charbon dite sub-critique émet 950g de CO₂ par KWh produit (une centrale à gaz qui émet moins de 350 g de CO₂ par KWh).

Cependant, on a noté ces dernières années des progrès significatifs dans ce domaine avec une orientation continue vers des centrales à charbon à technologies plus propres. On a eu les centrales dites supercritiques qui n'émettent, elles, que 850g de CO₂ par KWh.

Enfin sont arrivées les nouvelles centrales dites ultra-supercritiques qui se limitent à 750g de CO₂ d'émissions par KWh.

Dans un pays où le charbon est plutôt utilisé dans des centrales sub-critiques, la mise en place de centrales ultra-supercritiques permettrait une réduction des émissions de 200g de CO₂ par KWh produit.

Il s'agit là de projets devant être additionnels et qui seraient donc éligibles au MDP. C'est sur de tels projets que EcoSecurities a annoncé cette semaine son intention de travailler en Chine.

L'aviation fera partie du Système d'Echange de Quotas d'Émissions de l'UE en 2012

Le 20 décembre 2007, le conseil des ministres des pays de l'UE a approuvé l'intégration de l'aviation civile dans le Système d'Échange de Quotas d'Émissions : cette décision nécessite encore son approbation par le parlement européen. Parmi les points caractérisant cette intégration, on retiendra que :

- 2012 est la date d'entrée en vigueur de cette intégration prévue par l'UE ;
- les limites des émissions en GES des différentes compagnies seront fixées à partir des émissions de la période 2004-2006 ;
- Les États de l'UE seront autorisés à mettre aux enchères jusqu'à 10% des quotas ; les revenus devront être utilisés dans la lutte contre les changements climatiques.

Royaume Uni : 33 GW d'éolien en Offshore vers 2020 !

Le gouvernement du Royaume Uni voudrait développer la production d'électricité par énergie éolienne au large de ses côtes (offshore). En 2020, l'objectif serait de produire 33 GW de puissance électrique avec cette énergie renouvelable offshore. Huit de ces 33 GW sont déjà planifiées et seront opérationnelles en 2014. Si les 33 GW sont mis en œuvre, ils pourraient répondre aux besoins en électricité de 25 millions de maisons au Royaume Uni. Voilà de quoi donner des idées aux pays d'Afrique de l'Ouest où les vents côtiers sont particulièrement forts !!!

Il est à noter que depuis 2002 la production d'électricité par énergie renouvelable est passée au Royaume Uni de 2,5 % à 5 %. Le gouvernement souhaiterait voir ce pourcentage atteindre les 15 % en 2015.

Captage et stockage du carbone (CSC) : viable à 40 \$ la tonne de carbone !

Le CSC consiste à capter le CO₂ émis par les centrales thermiques et les industries, à le transporter vers des sites de stockage souterrains où il peut être injecté dans des formations géologiques empêchant ainsi son retour vers l'atmosphère. Cette pratique souffre aujourd'hui de deux incertitudes : la première est d'ordre technique avec le manque de maîtrise de cette techniques ; mais à ce niveau les choses semblent aller vite et dans le bon sens. La seconde est financière. Elle concerne le coût important du recours au CSC. Des estimations faites et publiées par Point Carbon le 6 décembre 2007 indiquent un coût de la tonne de carbone réduit avec cette technologie évalué à 40 \$. Si en plus de tels projets devenaient éligibles au MDP - décision reportée par la CDP13 à la CDP14 - et avec les prix des URCEs vendus, on serait à moins de 25 \$ la tonne réduite...

Projets MDP sur le site de la CCNUCC : 12 janvier 2008

- Projets dans le portefeuille de la CCNUCC : **plus de 2 800 projets avec 2,6 milliard de TCO₂eq attendues avant 2012**
- Projets soumis pour enregistrement : **47 (6 215 652 TECO₂/an)**
- Projets enregistrés : **896 (188 484 534 TECO₂/an) dont 15 dans des pays francophones : 3 en Égypte, 1 au Laos, 4 au Maroc, 3 en Moldavie, 2 au Vietnam et 2 en Tunisie.**
- URCEs émises : **102 544 493**
- Méthodologies de ligne de base : **97 approuvées (48 Grands projets, 14 consolidées, 10 pour le boisement/reboisement et 29 pour les Petits Projets)**
- AND notifiées : **127 dont 102 situées en pays non Annexe I (27 en pays francophones)**
- Entités Opérationnelles Accréditées : **18 dont 7 vérifications**
- Prix de l'URCE : **de 7 à 17 € (7 pour des URCEs de projets à risque moyen, 10 pour des URCEs de projets à risque faible, 12 à 15 URCEs de projets enregistrés, 17 € pour des URCEs émises !)**

Portail MDP Francophonie

Un portail MDP a été créé et mis en place par l'IEPF dans le cadre de l'Initiative Francophone de Partenariat dans le domaine du MDP. Il peut être consulté sur le site de l'IEPF à l'adresse suivante : <http://www.iepf.org/ifp-mdp>.

De l'information sur la validation /enregistrement de projets MDP par le CE sur :

- Autorités Nationales Désignées du MDP - AND MDP : <http://cdm.unfccc.int/DNA>
- Entités Opérationnelles Désignées EOD : <http://cdm.unfccc.int/DOE/list>
- Projets enregistrés : <http://cdm.unfccc.int/Projects/registered.html>
- Méthodologies de Lignes de base et de suivi pour les projets : <http://cdm.unfccc.int/methodologies>

- Méthodologies approuvées : <http://cdm.unfccc.int/methodologies/PAMethodologies/approved.html>
- Méthodologies en cours de révision <http://cdm.unfccc.int/methodologies/process?cases=B>
- Méthodologies non approuvées :
<http://cdm.unfccc.int/methodologies/PAMethodologies/publicview.html?cases=C>
- Méthodologies approuvées pour les projets de petite échelle :
<http://cdm.unfccc.int/methodologies/SSCmethodologies/approved.html>
- Projets MDP en cours de validation et proposés pour commentaires du public
<http://cdm.unfccc.int/Projects/Validation>

Glossaire

BM	: Banque Mondiale
B/RB	: Boisement /Reboisement
CCNUCC	: Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDP	: Conférence des Parties à la CCNUCC
DD	: Développement durable
DDP	: Document Descriptif de Projet MDP
CC	: Changements Climatiques
CE	: Commission Européenne
CE MDP	: Conseil Exécutif du MDP
CSC	: Captage et Stockage du Carbone
EE	: efficacité énergétique
EOD	: Entité Opérationnelle Désignée
ER	: Énergies renouvelables
EUA	: États-Unis d'Amérique
GES	: gaz à effet de serre
GIEC	: Groupe Intergouvernemental chargé des Études Climatiques
IEPF	: Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie
IFP MFDP	: Initiative Francophone de Partenariat pour le MDP
MDP	: Mécanisme pour un Développement Propre
MOC	: Mise en œuvre Conjointe
NIP	: Note d'Information de Projets MDP
NF MDP	: Nouvelles Francophones du MDP
PED	: Pays En voie de Développement
PK	: Protocole de Kyoto
PNAQE	: Plan National d'Allocation de Quotas d'Émissions
PNAQE 1	: pour 2005-2007
PNAQE 2	: pour 2008-2012
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
RDP	: Réunion des Parties au PK
UE	: Union Européenne
URCE	: Unité de Réduction Certifiée des Émissions en GES (1 tonne CO ₂ eq)
URVE	: Unité de Réduction Volontaire des Émissions (1 tonne CO ₂ eq)
UTCF	: Utilisation des terres, leurs changements et la forêt

- 'Nouvelles Francophones du MDP' est un bulletin hebdomadaire édité par l'IEPF dans le cadre de l'Initiative francophone de Partenariat dans le domaine du MDP lancée en avril 2005 par la communauté francophone à Montréal

- Abonnez vous à ce bulletin ici : <http://www.mediaterre.org/mailman/listinfo/initiative-mdp>

*- Participez à la vie de ce bulletin en adressant vos premières expériences, vos acquis ainsi que vos besoins en matière de MDP à : **Initiative Francophone de Partenariat dans le domaine du MDP, IEPF**
initiative-mdp-animateur@mediaterre.org*